COMITE DIRECTEUR
DU
DISTRICT MEUSIEN DE FOOTBALL

Le mardi 5 mars 2024 par moyens informatiques

Présidence : M. Daniel FAY

Membres présents : Mme Marie Rose KAUFFMANN et Mme Sandrine THIRIOT
MM. Michel BEAUCHET, Daniel CHAOMLEFFEL Patrick CORTIAL, Bernard DESCHAMPS, Jean-Luc EVRARD, Jean-Pol HENRY, Stephane HUTIN, Olivier JOUANNEAU, Francis LIGER, Christian LOUIS, Arnaud VALROFF et Jean Pierre VICHERAT.

A la suite de la modification des mouvements au niveau des championnats interdistricts, le comité directeur prend connaissance du projet de modifications de l'organigramme des montées et des descentes des catégories jeunes du district à l'issue de la saison 2023/2024.

U13 Départementale 1

Phase de Printemps : Saison 2023-2024. 1 groupe de 10 équipes – 9 journées ALLER

A l'issue de la phase de Printemps,

3 équipes accèdent en U13 Interdistricts
2 équipes accèdent en U14 Interdistricts

Le 1er du groupe choisi sa catégorie d'accession, puis le 2ème, puis le 3ème, puis le 4ème et le 5ème pour la phase d'Automne de la saison 2024-2025.

Si une équipe placée de la 1ère à la 5ème place ne peut accéder pour quelque motif que ce soit, le 6ème, le 7ème peuvent accéder, mais aucune équipe au-delà de la 7ème place ne pourra accéder en U13 ou en U14 Interdistricts.

Les équipes qui accèdent en U14 interdistricts peuvent, sur demande uniquement, avoir une équipe en U13 D1 pour la phase automne 2024-2025.

Le dernier du groupe descend en **U13 D2**, plus autant d'équipes que nécessaires en fonction du nombre de descentes d'**U13 INTERDISTRICTS** et **d'accessions d'U13 D2** pour faire **1 groupe de 10 équipes** pour la phase d'Automne de la saison 2024-2025.

Si 0 descente d'U13 interdistricts : 1 descente d'U13 D1 en U13 D2 et 4 accessions d'U13 D2 ELITE.
Les équipes classées à la 1ère et 2ème place de chacun des 2 groupes ou les suivantes en cas de refus d'accéder d'une équipe classée à la 1ère ou 2ème place.

Si 1 descente d'U13 interdistricts : 1 descente d'U13 D1 en U13 D2 et 3 accessions d'U13 D2 ELITE.
Les équipes classées 1ère de chaque groupe et la meilleure 2ème ou suivantes en cas de refus d'accession d'une équipe susceptibles de monter.

Il est possible qu'il y ait des montées supplémentaires d'U13 D2 Elite pour compléter le groupe à 10 équipes pour la phase d'automne de la saison 2024-2025.

U13 Départementale 2

Phase de Printemps :

U13 D2 ELITE 2 groupes de 6 équipes – 10 journées Aller et Retour

A l'issue de la phase de Printemps, le nombre d'accédants en U13 D1 se fera en fonction du nombre de places disponibles.

U13 D2 ESPOIR 1 groupe de 8 équipes - 1 groupe de 7 équipes. 7 journées ALLER

A l'issue de la phase de printemps, les équipes restantes des groupes ELITE et ESPOIR ainsi que des créations d'équipes formeront le niveau U13 D2 pour la phase automne de la saison 2024-2025.

U15 Départementale 1

Phase de Printemps : 1 groupe de 6 équipes – 10 journées Aller et Retour

A l'issue de la phase de printemps, le 1er du groupe ou le suivant accède en **U15 Interdistricts ou U16 Interdistricts** et **le 2ème ou le suivant aura le choix restan**t pour la phase d'automne de la saison 2024-2025.

Le dernier du groupe descend en U15 D2 plus autant d'équipe que nécessaires en fonction du nombre de descentes d'U14 et d'U15 Interdistricts pour faire un groupe de 6 équipes pour la phase d'automne de la saison 2024-2025.

Le 1er du groupe d'U15 D2 accède en U15 D1.

U15 Départementale 2

Phase de Printemps : 1 groupe de 9 équipes – 9 journées Aller

A l'issue de la phase de printemps, le 1er du groupe ou le suivant accède en **U15 D1.**

U18 Départementale 1

Phase de Printemps : 1 groupe de 8 équipes – 7 journées Aller

A l'issue de la phase de printemps, le 1er du groupe ou le suivant accède en **U18 Interdistricts.**

Il est possible qu'il y ait des montées supplémentaires pour compléter les groupes d'U17 Interdistricts.

Le comité directeur valide l'ensemble de la proposition faite par la commission administrative.

Jean-Pol HENRY

Secrétaire Général du District Meusien de Football